

Louis Bégin, jr., F. X. Thompson, jr., et Alfred Giroux, domiciliés ou ayant des intérêts dans la ville de Lévis, ont, par pétition, représenté qu'ils se sont associés depuis une certaine époque dans le but de donner suite à certaines mesures qu'ils croient importantes au développement du commerce du Canada en général et de la ville de Lévis en particulier ; et qu'ils ont de plus représenté que l'association serait plus certaine d'atteindre son but s'il était passé un acte d'incorporation leur conférant certains pouvoirs à eux et à leurs successeurs ; et considérant qu'il est expédient d'accéder à leur demande : A ces causes, Sa Majesté, par et de l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada, décrète ce qui suit :

I.—Les dits Honorable J. B. Blanchet, Jacques Jobin, l'honorable D. E. Price, Samuel Bennett, P. C. Dumontier, Théodule Foisy, Louis P. Demers, Flavien Roy, Joshua Thompson, Pierre Lefrançois, J. H. Simmons, Ed. Demers, J. B. Renaud, Etienne Samson, Pierre Roy, F. X. Lemieux, Ant. Carrier, B. Bennett, C. W. Carrier, John Buchanan, R. C. Tanguay, L. H. Fréchette, W. Simpson, Robert Demers, M. Cass, Thimolaüs Beaulien, J. C. Hamel, Mathias Grégoire, S. Thompson, jr. ; Ths. Dunn, F. X. Thompson, sr., I. Belleau, Chs. Darveau, F. X. Dion, Th. Bois-sinot, J. B. Michand, J. A. Lessard, Benj. Huot, H. Verreault, Chs. Morency, E. Lachance, John Dumontier, Arthur Murphy, Elzéar Bédard, Joseph Labadie, James Gibson, Louis Bégin, Louis Nadeau, Louis Bégin, jr., F. X. Thompson, jr., et Alfred Giroux, domiciliés et ayant des intérêts dans la ville de Lévis, et telles autres personnes qui sont associées ou s'associeront à eux pour les fins du présent acte,